

Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2022

Table des matières

- Introduction
- Mandat
- Méthode de présentation du rapport
- Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs
- Risques et incertitudes
- Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes
- Approbation des cadres supérieurs
- Annexe A et B

© **Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement (2023)**

Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire ce document doit être adressée au Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement.

This publication is also available in English:

Quarterly Financial Report for the quarter ended December 31, 2022 - Secretariat of the National Security and Intelligence Committee of Parliamentarians

CP101-1F-PDF
ISSN 2562-8364

Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction tel que l'exige l'article 65.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques, et selon les modalités prescrites par la Directive sur les normes comptables : GC 4400 Rapport financier trimestriel des ministères. Le rapport doit être lu de concert avec le Budget principal des dépenses de 2022-23 et avec les rapports trimestriels précédents. Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen.

Mandat

La Loi sur le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement, qui a reçu la sanction royale le 22 juin 2017, constitue officiellement le Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement (le Secrétariat). Le Secrétariat soutient le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement (le Comité) dans l'exercice de son mandat. Le Comité a pour mandat :

- d'examiner les cadres législatif, réglementaire, stratégique, financier et administratif de la sécurité nationale et du renseignement;
- d'examiner les activités des ministères liées à la sécurité nationale ou au renseignement, à moins qu'il ne s'agisse d'opérations en cours et que le ministre compétent ne détermine que l'examen porterait atteinte à la sécurité nationale;
- d'examiner toute question liée à la sécurité nationale ou au renseignement dont il est saisi par un ministre.

Le Secrétariat veille à ce que, dans le cadre de ces examens, le Comité reçoive en temps opportun les renseignements classifiés pertinents et des conseils stratégiques et spécialisés. Il aide à l'élaboration des rapports du Comité et fournit le soutien voulu en vue d'assurer le respect des exigences en matière de sécurité.

Le Secrétariat a créé un Cadre ministériel des résultats et un répertoire des programmes connexes en 2020-2021 et a commencé leur mise en œuvre en 2021-2022. Vous trouverez des renseignements sur le Cadre ministériel des résultats et le répertoire des programmes dans le Plan ministériel de 2022-2023 du Secrétariat.

Méthode de présentation du rapport

Ce rapport a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser accordées par le Parlement, de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses (si applicable) pour l'exercice 2022-2023. Ce rapport a été préparé en utilisant un référentiel à l'usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Lorsque le Parlement est dissous pour la tenue d'une élection générale, l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* autorise le gouverneur général, sous certaines conditions, à émettre un mandat spécial autorisant le gouvernement à retirer des fonds du Trésor. Un mandat spécial est considéré comme un crédit relatif à l'exercice au cours duquel il a été établi.

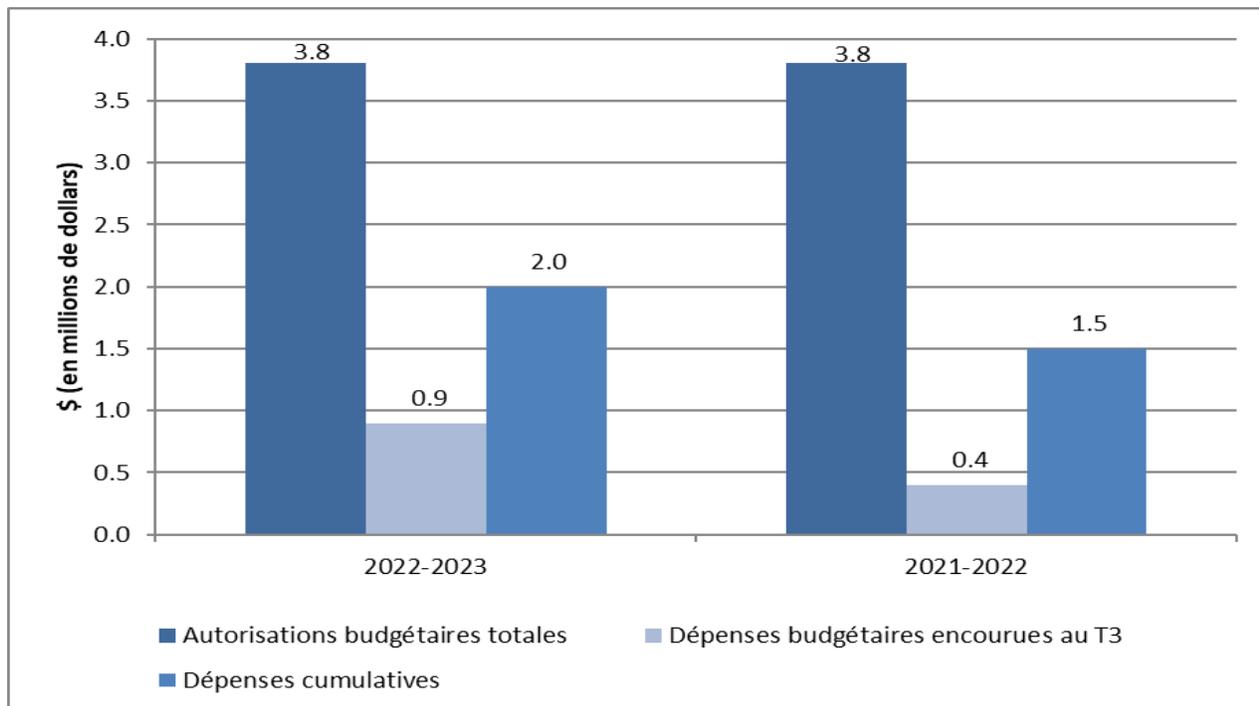
Le Secrétariat utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Cette section souligne les points importants qui ont contribué à l'augmentation ou la diminution nette des autorisations disponibles pour l'exercice et présente les dépenses réelles pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2022.

Le Secrétariat a dépensé environ 53% de ses autorisations au cours du troisième trimestre, comparativement à 39 % pour le même trimestre de l'exercice 2021-2022 (consultez le graphique 1 ci-dessous).

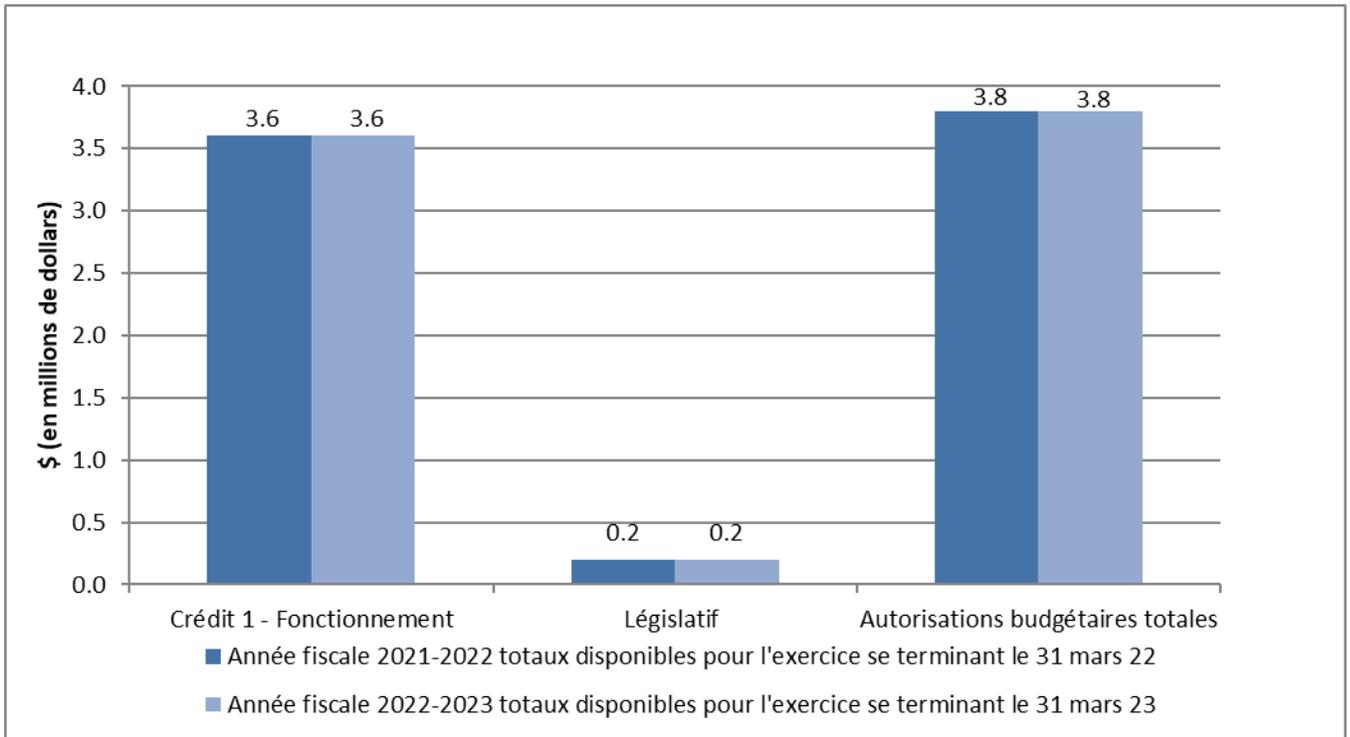
Graphique 1 : Comparaison entre le total des autorisations et le total des dépenses budgétaires nettes aux troisièmes trimestres des exercices 2022-2023 et 2021-2022



Changements importants apportés aux autorisations

Comme le montrent le graphique 2 ci-dessous (au 31 décembre 2022) et l'Annexe A, présenté à la fin du présent document, le Secrétariat dispose d'autorisations d'utilisation de 3,8 millions de dollars en 2022-2023, comparativement à 3,8 millions de dollars au 31 décembre 2021, soit une augmentation nette de 0,0 million de dollars ou 0 %.

Graphique 2 : Écarts dans les autorisations au 31 décembre 2022



Changements importants apportés aux dépenses trimestrielles

Les dépenses du troisième trimestre ont totalisé 902 000 \$, soit une augmentation de 535 000 \$ (146%) par rapport aux 367 000 \$ dépensés au cours de la même période en 2021-2022. Le tableau 1 ci-dessous présente les dépenses budgétaires par article courant.

Tableau 1 – Comparaison trimestrielle des changements importants aux dépenses, par article courant

Changements importants dans les dépenses par article courant (en milliers de dollars)	Exercice 2022-2023 Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2022	Exercice 2021-2022 Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2021	Variation en \$	Variation en %
Personnel	467	334	133	40%
Transports et communications	10	2	8	500%
Information	(5)	0	(5)	0%
Services professionnels et spéciaux	404	5	399	7528%
Location	24	23	1	4%
Services publics, fournitures et approvisionnements	1	0	1	250%
Acquisition de machines et de matériel	2	1	1	100%
Autres subventions et paiements	(2)	2	(4)	(211%)
Dépenses budgétaires brutes totales	902	367	535	146%

* Les montants ayant été arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Personnel

L'augmentation totale de 133 000 \$ est attribuable au recrutement de nouveaux employés afin de pourvoir des postes vacants.

Transports et communications

L'augmentation de 8 000 \$ est attribuable à des déplacements supplémentaires en 2022-2023.

Services professionnels et spéciaux

L'augmentation de 399 000 \$ des services professionnels et spéciaux est principalement liée au calendrier de facturation du soutien des services internes.

Changements importants apportés aux dépenses cumulatives à la fin du trimestre

Les dépenses cumulatives à la fin du trimestre ont totalisé 1 997 000 \$, soit une augmentation de 461 000 \$ (30%) par rapport aux 1 538 000 \$ dépensés au cours de la même période en 2021-2022. Le tableau 2 ci-dessous présente les dépenses budgétaires par article courant.

Tableau 2 – Comparaison des changements importants aux dépenses cumulatives à la fin du trimestre, par article courant

Changements importants dans les dépenses par article courant (en milliers de dollars)	Exercice 2022-2023 Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre terminé le 31 décembre 2022	Exercice 2021-2022 Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre terminé le 31 décembre 2021	Variation en \$	Variation en %
Personnel	1,082	1,015	67	7%
Transports et communications	12	4	8	216%
Information	8	17	(9)	(52%)
Services professionnels et spéciaux	816	423	393	93%
Location	71	69	2	3%
Services publics, fournitures et approvisionnements	2	1	1	71%
Acquisition de machines et de matériel	2	1	1	100%
Autres subventions et paiements	4	6	(2)	(33%)
Dépenses budgétaires brutes totales	1,997	1,538	461	30%

* Les montants ayant été arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Personnel

L'augmentation totale de 67 000 \$ est attribuable au recrutement de nouveaux employés afin de pourvoir des postes vacants.

Transports et communications

L'augmentation de 8 000 \$ est attribuable à des déplacements supplémentaires en 2022-2023.

Services professionnels et spéciaux

L'augmentation de 393 000 \$ des services professionnels et spéciaux est principalement liée au calendrier de facturation du soutien des services internes.

Risques et incertitudes

Le Secrétariat a organisé des concours de dotation supplémentaire au cours de cet exercice afin de s'assurer qu'il dispose d'un effectif complet de 10 équivalents temps plein en 2023-24 et lors des exercices suivants. Cela augmentera les dépenses au cours des prochains exercices, mais ne dépassera pas les allocations budgétaires du Secrétariat pour le personnel.

Aucune autre pression financière n'est prévue et le Secrétariat prévoit de poursuivre ses activités dans le cadre de son enveloppe financière actuelle.

Changements importants en lien avec les opérations, l'effectif et les programmes

En raison de la diminution de la gravité du virus de la COVID-19 et de ses variants, le Comité a principalement tenu ses réunions en personne. Cela a permis au Comité de tenir des discussions confidentielles sur les examens en cours, d'organiser des rencontres à huis clos avec des représentants du gouvernement et d'évaluer des options d'examens futurs.

Approbation des cadres supérieurs

Lisa-Marie Inman, Directrice générale
Ottawa, Ontario

Sean Jorgensen, Directeur des opérations et Directeur des finances
Ottawa, Ontario

Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2022

ÉTAT DES AUTORISATIONS (*non vérifié*) (*note 2*)

<i>(en dollars)</i>	Exercice 2022-2023			Exercice 2021-2022		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 (note 1)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2022	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 (note 1)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 - Dépenses nettes de fonctionnement	3 579 810	841 506	1 816 276	3 580 898	307 336	1 359 056
Autorisations législatives budgétaires	241 265	60 316	180 949	238 048	59 512	178 536
Autorisations budgétaires totales	3 821 075	901 822	1 997 225	3 818 946	366 848	1 537 591
Autorisations totales	3 821 075	901 822	1 997 225	3 818 946	366 848	1 537 591

Note 1: N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre (incluant les affectations bloquées).

Note 2: Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2022

TABLE 1: Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (*non vérifié*) (*note 2*)

	Exercice 2022-2023			Exercice 2021-2022		
	Autorisations totales disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 (note 1)	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2022	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Autorisations totales disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 (note 1)	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<i>(en dollars)</i>						
Dépenses:						
Personnel	1 849 700	467 322	1 081 761	1 850 836	333 617	1 015 397
Transports et communications	68 151	9 739	11 935	54 859	1 576	3 710
Information	22 710	(4 781)	7 923	26 703	-	17 338
Services professionnels et spéciaux	1 613 550	404 242	816 412	1 636 468	5 280	423 419
Location	161 205	23 731	71 194	128 965	23 113	69 340
Services de réparation et d'entretien	74 373	-	-	41 825	-	-
Services publics, fournitures et approvisionnements	11 240	1 001	2 006	9 208	370	1 436
Acquisition de machines et de matériel	18 503	2 065	2 065	68 024	1 000	1 000
Autres subventions et paiements	1 643	(1 495)	3 929	2 058	1 892	5 951
Dépenses budgétaires brutes totales	3 821 075	901 822	1 997 225	3 818 946	366 848	1 537 591
Dépenses budgétaires nettes totales	3 821 075	901 822	1 997 225	3 818 946	366 848	1 537 591

Note 1: N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre (incluant les affectations bloquées).

Note 2: Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.